Membre de l'

LES SOLUTIONS DE STATIONNEMENT A PARIS

Macaron de stationnement

> Tarif : gratuit

Cartes de stationnement

> Tarif : 0,5€/heure du stationnement

> Tarif : 1,5€/jour du stationnement

Prix du stationnement sur Paris pour les visiteurs non porteurs d'une carte de stationnement :

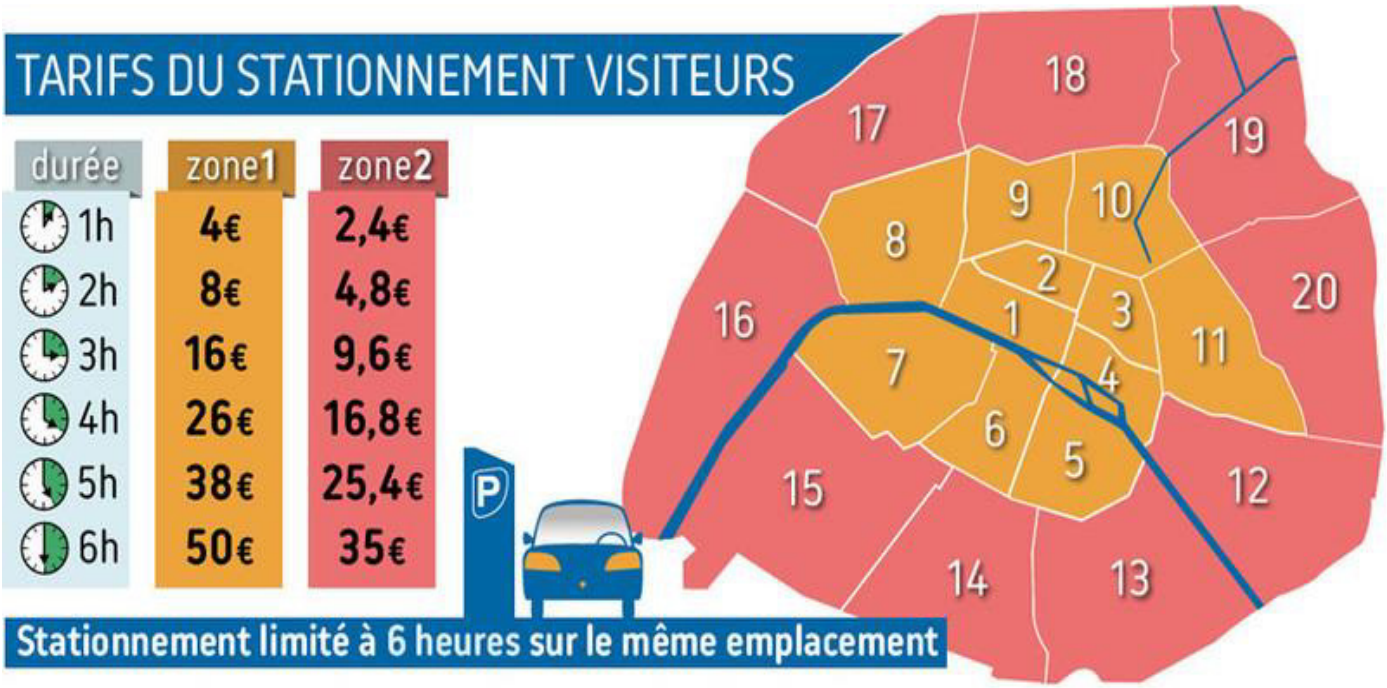

Source : Mairie de Paris

Macaron de stationnement

Uniquement pour les entreprises artisanales et artisans domicilliés à PARIS

RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS

Pour qui ?

Il est destiné aux **entreprises et artisans réparateurs effectuant des dépannages urgents.**

Quels avantages ?

L'arrêt de son véhicule pour déposer et reprendre le matériel dans les couloirs d'autobus en sens de la circulation de 09h30 à 13h.

Le stationnement :

-*sur les zones de livraison*, pendant la durée nécessaire à la réparation, et aux horaires autorisés.

- *sur les emplacements payants*, pendant la durée nécessaire à la réparation, moyennant le paiement de la taxe (avec possibilité de réalimenter l'horodateur au-delà de 2 heures de stationnement),

- *sur les emplacements payants*, selon le régime du forfait annuel (stationnement limité à 1h30 avec affichage du disque).

Quelles obligations ?

DEMEURENT RIGOUREUSEMENT INTERDITS, et passibles de conduite en fourrière : les arrêts et stationnements en double file, sur passages réservés aux piétons, sur les trottoirs, sur les bateaux pavés, sur les arrêts autobus et les stations de taxis ainsi que le stationnement du véhicule dans les couloirs d'autobus et dans les voies où le stationnement considéré comme dangereux ou gênant est interdit au titre de l'article R.47-10 du Code de la route.

Il ne donne droit à aucune dérogation particulière au regard de la règlementation en vigueur.

Ce titre doit être apposé derrière le pare-brise du véhicule et visible de l'extérieur.

Quelles conditions d'attribution ?

- Le siège social doit être Parisien
- Avoir un code APE éligible (page 4)
- Le véhicule ne doit pas dépasser 3,5 tonnes

Combien ça coûte ?

C'EST GRATUIT

Combien de temps est-il valable ?

Le macaron est valable du 01 Janvier au 31 décembre.

Et si je change de véhicule ?

Tout changement de véhicule entraîne l'obligation d'une nouvelle demande de macaron de stationnement.

À combien de macaron ai-je droit ?

Nombre de salariés	Nombre de macarons
1 à 19	1
20 à 29	2

Et ainsi de suite…

Les cartes de stationnement

CARTE PRO MOBILE

Comment ça marche ?

Vous êtes autorisé à **stationner, 7 heures consécutives**, sur tous les emplacements payants.

Pour qui ?

Les artisans **et entreprises artisanales domiciliés à Paris ou en Petite couronne (92, 93 et 94) exerçant à Paris**, exerçant notamment des métiers d'entretien, de **réparation et de maintenance**.

Quelle validité ? 1 an

Combien ça coûte ? 240 €/an (puis la taxe de stationnement de 0,50 € par heure au tarif unique dans tout Paris.)

À combien de cartes ai-je droit ?

- moins de 10 salariés ➡ 3 cartes
- plus de 10 salariés ➡ 1 carte supplémentaire au-delà de 10 salariés, dans la limite d'1 par tranche de 10 salariés supplémentaires

En cas de changement de véhicule vous devez faire une nouvelle demande.

CARTE PRO SEDENTAIRE

Comment ça marche ?

Vous êtes autorisé à **stationner 24h consécutives** sur les emplacements payants à proximité de votre siège social.

Pour qui ?

Les artisans et entreprises artisanales **domiciliés à Paris.**

Quelle validité ? 1 an

Combien ça coûte ? 45 €/an (puis la taxe stationnement de 1,50 € par jour au tarif unique dans tout Paris.)

À combien de cartes ai-je droit ?

Il ne peut être délivré qu'1 seule carte par établissement.

Si vous changez d'adresse ou de véhicule, vous devez faire une nouvelle demande.

Bon à savoir : Ces cartes sont gratuites pour un véhicule électrique ou fonctionnant au Gaz Naturel pour Véhicule (GNV) ou hybride rechargeable (sans motorisation Diesel ayant un taux d'émission de CO_2 < 60g/km). De même, ces véhicules sont exonérés de la taxe de stationnement.

Pièces à fournir pour la carte PRO mobile et la carte PRO sédentaire :

- Extrait Kbis de la société ou extrait D1 de moins de 3 mois.
- Extrait d'identification du répertoire national des entreprises délivré par l'INSEE de moins de 3 mois
- Certificat d'immatriculation du véhicule
- Dernier bordereau d'URSSAF précisant le nombre de salariés de l'entreprise pour une demande supérieure à 3 cartes

Comment demander une carte ou un macaron de stationnement ?

Macaron de stationnement

Adhérent CAPEB Grand Paris :

Vous pouvez directement faire votre demande auprès de :

- La CAPEB Grand Paris en remplissant le formulaire ci-joint
- La Chambre de Métiers

À noter : Une fois votre dossier complet et vérifié par la CAPEB Grand Paris, il sera directement envoyé à la Mairie. Après confirmation de la Mairie, le macaron sera disponible sous 2 à 3 jours ouvrés.

Non adhérent CAPEB Grand Paris :

Vous devez faire votre demande à la Chambre de Métiers de Paris.

Bon à savoir :

Vous ne pouvez pas effectuer vos demandes dans plusieurs organismes.

Exemple : si vous faites une demande auprès de la CAPEB, votre dossier sera rejeté par la Chambre de

Adhérent CAPEB Grand Paris:

- Si avec ces différentes cartes vous recevez un FPS (forfait post stationnement), contactez-nous pour avoir accès à un formulaire de contestation.

Liens utiles :

- Codes NAF pour carte PRO sédentaire : https://api-site-cdn.paris.fr/images/80328
- Codes NAF pour carte PRO mobile : https://api-site-cdn.paris.fr/images/80329
- Informations relatives aux modifications pour la mobilité à Paris : https://www.paris.fr/actualites/le-stationnement-se-reforme-pour-ameliorer-les-services-aux-parisiens-4177
- Questions/réponses sur le stationnement https://www.paris.fr/stationnement

Cartes de stationnement

Ces cartes sont directement délivrées par la Mairie de Paris.

Adhérent CAPEB Grand Paris :

Pour plus d'informations, contactez Gloria LEDI au 01 53 20 69 69 ou par mail à l'adresse suivante : accueil@capeb-grandparis.fr

Non adhérent CAPEB Grand Paris :

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : https://www.paris.fr/pages/les-offres-de-stationnement-pour-les-professionnels-6656

Exemples de code NAF/APE	
43.21A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux
43.22A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
43.29A	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
43.29A	Travaux d'isolation
43.31Z	Travaux de plâtrerie
43.32A	Travaux de menuiserie bois et PVC
43.32B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
43.33Z	Travaux de revêtement des sols et des murs
43.34Z	Travaux de peinture et vitrerie
43.91A	Travaux de charpente
43.91B	Travaux de couverture par éléments
43.99A	Travaux d'étanchéification

Audrey DUBRULLE – Chargée d'accueil / Macarons de stationnement

01 53 20 69 69

accueil@capeb-grandparis.fr